



4^e Année, N° 12

Juin 1927

FOI & BRETAGNE

Revue du Nationalisme
Breton Catholique

Rédaction, Administration :

8, Rue de Corbin - Rennes

Chèques Postaux, Rennes 8.307

*On a dit : l'autonomie mène au
Séparatisme.*

*Non ! C'est la Centralisation
qui mène au Séparatisme.*

Voyez Etats-Unis, Suisse, etc.

DIHUNAMB (Avril 1927)

Qu'est-ce que la Revue "Foi et Bretagne" ?

« FOI ET BRETAGNE » a été fondée par un groupe de jeunes Bretons ayant pour but de créer dans le pays gallo un mouvement nationaliste semblable au mouvement « Feiz ha Breiz » de Basse-Bretagne.

Ce mouvement existe et grandit.

« FOI ET BRETAGNE » EST L'ORGANE DU NATIONALISME BRETON CATHOLIQUE.

ELLE PROCLAME :

- que « la Bretagne est une nation celtique, dont la vie nationale, économique, sociale et intellectuelle ne doit pas être entravée : il faut à la Bretagne de la liberté. »
- que « l'action d'ordre naturel d'un nationalisme légitime et nécessaire doit concourir à la réalisation du plan surnaturel que Dieu a voulu pour les hommes. »

ELLE S'EST DONNÉ POUR TACHE :

De contribuer à restaurer la Bretagne dans le Christ.

1° PAR LA FORMATION D'UNE ÉLITE BRETONNE ET CATHOLIQUE :

BRETONNE d'esprit et de cœur, imprégnée d'esprit breton par l'étude de notre langue et de notre littérature nationales, soucieuse des véritables intérêts bretons, décidée à sauver la nationalité bretonne.

CATHOLIQUE : convaincue de la doctrine de l'Eglise, travaillant à établir dans tous les domaines le règne du Christ.

2° PAR LE RÉVEIL DU SENTIMENT NATIONAL BRETON :

C'est-à-dire de la conscience et de la fierté d'appartenir à la nation bretonne, condition primordiale de la restauration de notre Patrie.

“Foi & Bretagne”

Revue du Nationalisme breton catholique

Organe de la Section de Haute-Bretagne de l'Association
du *Bleun-Brug*

ABONNEMENTS		Prix des Annonces	
Bretagne	10 fr.	Une page entière	160 fr.
France	31 fr.	Une 1/2 page	80 fr.
Etranger	12 fr.	1/4 de page	40 fr.
Pour les étudiants, soldats, et séminaristes	5 fr.	1/8 de page	20 fr.
		1/16 de page	10 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

8, Rue de Corbin, RENNES (Haute-Bretagne)

C/C. 8.307, RENNES

Un mort récalcitrant

Dédié à M. FACHOT,
Procureur Général à Colmar,
pour qui

l'âme bretonne n'a pas de mystères.

Il était une fois un petit peuple qui vivait, heureux, tranquille et sage, dans un merveilleux pays : et, en vérité, il avait bien mérité son bonheur...

Autrefois, quelque dix siècles auparavant, il avait habité une île lointaine, là-bas, au delà de la mer bleue ; là, il avait reçu la visite de César ; là, des hommes de paix lui avaient enseigné la religion du Christ ; là, dans l'île verte aux falaises blanches, il avait été aussi bien heureux.

Mais des jours noirs étaient venus. Des guerriers venus du Nord sur des bateaux à têtes de cheval, étaient débarqués au milieu de lui, sous le couvert de l'amitié. Ils avaient envié son bonheur, convoité ses richesses et troublé sa tranquillité. Le petit peuple, chassé par ses nouveaux amis, dut s'embarquer, sous la conduite des prêtres et des moines, et émigra de ce côté de la mer bleue dans le magnifique pays. Entouré d'eau de trois côtés, il lui rappela sa première patrie ; mais il était inculte, désert

et couvert de forêt. Courageusement, les moines donnant l'exemple, chacun se mit à l'œuvre...

Des siècles avaient passé. Maintenant, le petit peuple vivait de nouveau heureux, après bien des peines, bien des luttés et bien des guerres aussi, où, trop souvent, on retrouvait, plus ou moins dissimulée, la main de l'étranger : car plus le petit peuple était heureux et riche, plus ses voisins enviaient sa richesse et son bonheur.

L'un d'eux surtout, puissant et fort, le contemplant avec convoitise... mais jusqu'alors sans aucune chance de succès. Et puis, un jour, le dernier prince mourut, laissant, comme héritier du merveilleux pays, une pauvre petite jeune fille. Le puissant voisin se sentit aussitôt pousser un immense courage : il n'avait plus à vaincre qu'une femme, et il déclara la guerre... La petite princesse fut vaincue, un peu par les armes, beaucoup par trahison, et ce fut, en vérité, un beau fait d'armes ! Mais elle était vaillante et fine : elle sut obtenir pour son peuple un traité qui, à défaut de liberté, lui garantissait au moins des droits et des privilèges nombreux : le petit peuple eut pu encore être heureux...

Le vainqueur avait signé, faute de pouvoir faire mieux. Il s'en repentait aussitôt et la guerre reprit : non pas une guerre sanglante, mais une guerre de vexations et de violations du traité. D'abord, il invoqua des prétextes et des excuses, puis, le temps passant, il n'en prit même plus la peine. Il y eut dans le petit peuple des protestations, des réclamations, des révoltes : on pendit les protestataires, on décapita les révoltés, et on exila bien loin les magistrats qui ne donnaient pas assez vite tort au petit peuple. C'est la justice des hommes, le plus fort a toujours raison... ; et de quoi, je vous prie, se mêlaient tous ces gens ?

Le temps passait ; le petit peuple n'était plus guère heureux, mais il était toujours le même petit peuple, la même nation, et cela était bien, en vérité, quelque chose.

Mais voilà qu'un vent de folie passa sur les pays. Là-bas, chez le puissant conquérant, des hommes sensibles entreprirent de faire le bonheur de l'humanité : ils proclamèrent l'âge d'or revenu et, pour les en convaincre, ils massacrèrent aussitôt tous ceux qui semblaient en douter, et même quelques autres en plus, par distraction. Ils assurèrent les peuples que, jusqu'alors, la terre n'avait connu que la tyrannie, la misère et l'obscurantisme, mais que, grâce à eux, tout allait changer : ils nièrent Dieu, proscrivirent les rois, et détruisirent toute autorité, sauf la leur, bien entendu.

Quand ils furent enfin las de massacres, de guerres et de révolutions, ils s'assirent sur un tas de cadavres et se constituèrent en gouvernement, et, pour remplacer tout ce qu'ils avaient détruit, ils firent aux peuples trois présents qu'ils dirent merveilleux. Le petit peuple, qui avait été massacré lui aussi, tantôt sur l'échafaud, tantôt sur les champs de batailles, les reçut comme tous les autres et se demanda s'il ne lui serait pas possible de redevenir heureux...

Le premier présent qu'il reçut fut la Liberté ; mais quand il voulut rouvrir ses couvents et rappeler ses religieux, on envoya des troupes, des gendarmes et des commissaires pour refermer les uns et chasser les autres. Il voulut parler sa langue, la langue que ses ancêtres parlaient de tous temps, mais on défendit aux maîtres de l'enseigner, on punit les petits enfants qui la parlaient et on leur attacha un sabot au cou en signe de dérision.

Le second présent qu'on leur donna fut l'Egalité. Mais le puissant voisin, qui avait trop d'esprit, fit de son nom une injure ou une moquerie et déclara ouvertement qu'il était lourd, bête et plus sale qu'aucun autre peuple. Et il emmena ses filles pour en faire des servantes, et ses fils pour les habiller en marins ou en maçons.

Le troisième présent, et le plus beau, fut la Fraternité. Mais quand les maîtres voulurent enseigner à l'école la Fraternité instituée par l'Eglise, les hommes du gouvernement firent poursuivre les maîtres. A la place de cette fraternité démodée, ils lui apportèrent la haine du prochain, l'envie des richesses d'autrui et la lutte des classes.

Ils lui versèrent l'alcool à boire pour le faire oublier, et lui donnèrent comme hochet un bulletin de vote, pour le distraire. Ils l'obligèrent à parler leur propre langue pour qu'il perdît l'habitude de la sienne, et lui enseignèrent une histoire mensongère et corrigée à leur profit pour éteindre ses traditions et le souvenir de sa gloire passée.

Et comme plus d'un siècle s'était écoulé, ils pensèrent être arrivés à leurs fins, se réjouirent et dirent : « Le petit peuple est mort ; il n'y a plus, à sa place, que des petites bonnes, des paysans et des contribuables. »

Mais voilà que, chez le petit peuple, des hommes se sont levés. Ils se sont tournés vers le passé et ont contemplé les siècles écoulés, siècles de gloire, de paix et de liberté, où les ancêtres vivaient sages, tranquilles et heureux. Et ils ont regardé le présent, tout ce qu'ils ont perdu, tout ce qui fut détruit, et ce qu'on leur a offert en échange. Et ils ont dit au conquérant :

« Qu'avez-vous fait de notre peuple ? De vos présents, nous ne nous soucions pas :

« Votre liberté est un leurre, nous préférons NOS LIBERTÉS !

« Votre égalité est un mythe : pour faire de nous vos égaux, vous nous avez forcés à déchoir. Nous voulons NOS PRIVILEGES !

« Votre fraternité est une religion de haine. Hors la religion du Christ, nos vrais frères sont ici : que faites-vous de nos frères, que faites-vous pour eux ? Nous voulons NOS DROITS ! »

Le conquérant les a comptés et a dit : « Ce sont des littérateurs en délire ; la moindre petite paysanne en coiffe blanche rirait en les écoutant ! »

Mais ils ont repris : « Craignez le jour prochain où la petite paysanne en coiffe blanche ne rira plus ! »

Alors le conquérant les a traités de séparatistes, croyant leur faire une grave injure, et il les a appelés traîtres envers la patrie. Mais ils ont demandé : « Quelle patrie ? Est-ce la vôtre ? Nous ne serons pas traîtres envers notre propre petite patrie.

« Vous avez voulu nous asservir : est-ce dans notre intérêt ou dans le vôtre ? Vous avez voulu endormir notre peuple, vous lui arrachez tout ce qui lui est propre : sa langue, ses coutumes, ses droits ; est-ce dans son intérêt ou dans le vôtre ? Dans son intérêt aussi, sans doute, vous voulez le faire disparaître... NOUS NE LE PERMETTRONS PAS ! De plus en plus nombreuses, nos voix s'élèveront, jusqu'à ce que notre pays tout entier s'éveille et nous réponde :

« LA BRETAGNE NE MOURRA PAS ! »

AN DIEK.

CARNET

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs le mariage de Monsieur le Vicomte Guy DE FRESLON, notre ami, avec Mademoiselle Yvonne LE GAC DE LANSALUT.

Aux jeunes époux, « F. B. » offre ses meilleurs vœux de bonheur, avec d'autant plus de plaisir que l'histoire nous apprend que cette famille, toujours très attachée à la Patrie, a hâté jadis à Saint-Aubin-du-Cormier pour l'indépendance bretonne.

Nous avons reçu du Comité Directeur du « Bleun-Brug » la lettre et le document suivants :

LE « BLEUN-BRUG »
Secrétariat Général

Le 17 Mai 1927.

1, Rue Traverse, Brest

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Au cours d'une réunion qu'il a tenue récemment à Brest, le Comité Directeur du « Bleun-Brug » a voté la motion ci-incluse, qu'il vous saurait gré de vouloir bien communiquer aux lecteurs de « Foi et Bretagne ».

« Recevez, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respectueux dévouement. »

F.-M. MADEC.

A Monsieur l'abbé Høgy, Conseiller Général,
et à Monsieur Walter, Député d'Alsace.

Le « Bleun-Brug » adresse à l'Alsace le salut cordialement fraternel de la Bretagne, et, en votre personne, aux militants du régionalisme alsacien l'hommage de son respectueux attachement.

Il se fait un devoir de vous aviser qu'avec l'immense majorité des Bretons, il s'inscrit en faux contre l'affirmation émise, au procès de Colmar, par M. le Procureur Général Fachot.

— « La Bretagne libre et satisfaite » ? Ce n'est pas vrai !

Venez chez nous : vous verrez un peuple entier en lutte contre des lois d'oppression qu'un stupide unitarisme inflige à notre région croyante et tenta de vous imposer ; vous trouverez les dirigeants du « Bleun-Brug » au premier rang parmi les militants, écrivains et conférenciers de l'Action catholique, et ses membres, soldats disciplinés, groupés avec leurs frères de France sous le drapeau de la Fédération Nationale pour faire rendre à notre pays le plein exercice de sa Foi.

Venez, l'été prochain, à notre grand Congrès de Morlaix : vous entendrez les *Brugers* affirmer leur fidélité au pacte séculaire qui unit la nation bretonne à la nation française, mais aussi proclamer leur indéfectible attachement à leur Terre et à leurs Intérêts trop souvent sacrifiés, à leurs Traditions et à leur Langue, objet d'un insultant mépris officiel ; à tout ce qui fonde la Patrie bretonne et en garantit l'avenir.

Réprouvant, comme vous le faites, tout nationalisme outrancier, mais résolument hostiles au détestable régime de centralisation qui les opprime, ils félicitent M. Walter et ses onze collègues alsaciens d'avoir déposé sur les

Bureaux de la Chambre une proposition de résolution qui tend à restituer aux provinces françaises une représentation et un budget propres ; font confiance à M. Trémintin, Député du Finistère et rapporteur de la proposition, pour défendre énergiquement ces deux organes essentiels des libertés provinciales, et comptent sur les mouvements régionalistes de toute la France pour organiser en leur faveur une action commune et victorieuse.

Encore un mot au sujet du procès de Colmar

Tous nos lecteurs auront été, comme nous-mêmes, surpris de la fin extraordinaire de ce procès dont l'importance était grande. Au fond, il ne s'agissait pas de savoir si M. l'abbé Hœgy serait condamné ou absous, la portée du procès était beaucoup plus large : il s'agissait de savoir si les droits des Alsaciens-Lorrains seraient respectés par la France et si les engagements solennellement pris par la France vis-à-vis des Alsaciens-Lorrains seraient tenus. Voilà bien, nous semble-t-il, le fond du procès. La décision adoptée comportait un corollaire nécessaire : au cas où la France, reniant ses promesses, refuserait de reconnaître aux Alsaciens-Lorrains les droits religieux et civils qui leur appartiennent, ceux-ci auraient-ils le droit de chercher à se séparer d'un injuste oppresseur?... La question, on le voit, était d'une haute importance et méritait toute l'attention des juges et du public.

Au lieu d'une décision motivée, réfléchie, étudiée, que voyons-nous alors?... Une scène d'attendrissement... Le Procureur, l'accusé, les juges tirent leurs mouchoirs et se mettent à verser des larmes attendrissantes si vous voulez, mais assez ridicules ! On chante en chœur l'inévitable « Marseillaise », et, après avoir maudit ensemble ceux

« ...qui viennent jusque dans nos bras
« égorger nos femmes, nos compagnes !,, »

on se distribue des bouquets de fleurs et on s'en va... sans plus s'occuper du problème à résoudre !

Que les choses se passent ainsi à la scène, rien de mieux, et le comique des « Plaideurs » n'est pas près d'être dépassé ; mais qu'un Tribunal chargé d'étudier un problème grave agisse ainsi, voilà qui surprend à juste titre ceux qui aiment les situations nettes : jamais les larmes, les fleurs et la musique n'ont paru des moyens suffisants pour constituer une méthode de recherche de la vérité. C'est

avec l'intelligence, non avec la sensibilité qu'un problème doit être étudié et résolu. C'est une grave erreur d'appliquer à une science les procédés et les méthodes qui conviennent à une autre ; c'est une grave erreur également d'appliquer la sensibilité à résoudre une question qui est du domaine de l'intelligence. Aussi des protestations se sont-elles élevées contre la manière dont le procès de Colmar a prétendu résoudre un problème qui intéressait bien un peu les Bretons par la similitude que présente la question Alsacienne-Lorraine avec la question Bretonne. Nous disons exprès similitude et non pas identité absolue. L'Alsace et la Lorraine, en effet, n'ont jamais eu l'individualité nationale de la Bretagne, n'ont jamais constitué une nationalité aussi nette, aussi certaine, aussi caractérisée que la Bretagne ; toujours elles ont, plus ou moins, gravité dans l'orbite des deux grandes puissances qui les avoisinent.

Pour nous autres, Bretons, la question est différente : la Nation Bretonne s'est unie (nous ne disons pas réunie) à la France par un traité d'alliance lui garantissant strictement son autonomie, ses lois propres, son gouvernement particulier : ce traité a été violé par la France. Devant toute conscience honnête, devant toute conscience chrétienne surtout se pose une question : Quels résultats doit, en droit, en justice et en fait, entraîner cette violation du traité ? Le traité est-il entièrement caduc ? subsiste-t-il, au contraire, quelques obligations liant les deux parties contractantes ? Voilà tout le problème, problème d'Histoire, de Droit, de Morale aussi, que nous serions très heureux de voir étudier sérieusement à ce triple point de vue ; mais, nous le répétons, c'est par l'étude consciencieuse des faits et des droits qu'on arrivera à le résoudre. Jamais des gerbes de lilas le plus parfumé ne suffiront à donner une solution satisfaisante !!

AR PARDOUNER.

PETITE REVUE

I. — LES CONGRES BRETONS

— L' « Association Bretonne » doit tenir son Congrès annuel à Guérande du 14 au 16 Juin. Nous espérons que beaucoup de Bretons du pays Nantais s'y intéresseront.

— Le Congrès de l' « Association du Bleun-Brug » aura lieu à Morlaix du 12 au 15 Septembre. Retenons cette date

et tâchons de faire en sorte que nous soyons libres ces jours-là.

— Le Congrès de l' « U. R. B. » se tiendra à Quintin du 3 au 8 Septembre. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur son deuxième Concours, dont voici les prix et le sujet :

« 2^e Concours. — Prix d'Argentré. — 1^{er} Prix : 100 frs ; 2^e prix : 50 frs ; 3^e prix : 25 frs, aux trois meilleures Etudes sur le sujet suivant : Comment arriver à reconquérir pour la Bretagne une vie et une administration adéquates à ses traditions, à son tempérament et à son caractère. Moyens légaux et extra-légaux, mais efficaces. »

II. — LE SENTIMENT DE LA PUISSANCE BRETONNE CHEZ NOS AGRICULTEURS

Bonnes paroles de M. de la Bourdonnaye à l'Assemblée Générale de l'Union Régionale des Syndicats Agricoles d'Ille-et-Vilaine :

« La Bretagne est volontiers considérée dans le reste de la France comme un *pays pauvre*, de granit et de landes.

« Mais la *vigueur de sa race* prolifique, le *labour de ses habitants* joint à leur *esprit d'épargne*, leur *attachement au sol natal*, ont cependant placé nos départements aux premiers rangs de la statistique de la Production Agricole ; l'entretien d'un *nombreux cheptel* a permis par une *abondante production de fumier* de remédier à l'*infertilité du sol* ; la *douceur du climat* a favorisé le *développement des cultures fruitières et maraichères*, et la *multiplicité des produits* supplée à l'*insuffisance des rendements...* »

Le Gouvernement, par ses manuels scolaires et tous ses agents de francisation, a beau crier que la Bretagne est un pays pauvre — cela pour donner aux Bretons le dégoût de leur pays et les attirer plus facilement dans les gouffres des villes françaises — nos paysans finissent par prendre conscience de leur valeur.

Mieux que cela, ils savent que la terre bretonne ne produit pas autant qu'elle devrait produire et que cette déficience vient des entraves, que le Gouvernement français met à son développement.

(A suivre).

Le Gérant : G. FERCHAT.

Imp. du « Nouvelliste » — RENNES

Bretons, rappelez votre langue I

Pour étudier la langue bretonne :

Notennou diwar-benn ar Gelled, notes d'histoire et d'archéologie celtique, cartes, figures, *lexiques*. Fascicule V : science, morale, enseignement ; fasc. VIII : agriculture et élevage ; fasc. IX : communications et commerce ; fasc. X : famille, maison, nourriture ; fasc. XII : (1^{re} partie), le pays et les peuples ; fasc. XII : (2^e partie), coutumes, noms de peuples et noms de lieux.

Chaque fascicule : 2 Francs.

Skella Segobrani, 3 beaux volumes, avec *lexiques*.

Chaque volume : 8 Francs.

(Chez F. Vallée, 23, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc).
VIENT DE PARAITRE (Librairie Prud'homme, Saint-Brieuc)

La langue bretonne en 40 leçons, par F. Vallée, 7^e édition, revue et augmentée.

Laboratoire d'Etudes de T.S.F. de Bretagne

ÉMISSION - RÉCEPTION - TÉLÉPHONIE - TÉLÉVISION
2, Rue de Chartre; - SAINT-MALO (Bretagne)

Consultations - Vérification - Etalonnage - Mise au point - Réparations
Transformations - Réalisation de tous schémas
Etablissement de modèles - Types d'exposition pour Constructeurs

Directeur : Maurice AVRIL (E. T. P.)

Une remise importante (10, 15, 20 ou 25 fr. par lampe, selon les modèles) sera faite aux acquéreurs qui se recommanderont de "Foi et Bretagne".

Celtisants, Etudiants en langue bretonne !

Lisez les Revues Littéraires bretonnes :

« FEIZ HA BREIZ » kannad miziek ar Vretonned, 4, straet ar C'hastel, BREST.

« GWALARN » kelc'hgelaouenn lennegel trimiziek, BREST, Boîte postale 75.